Mercredi 21 octobre 2026

Le Parti socialiste Angers

ADEME : entre les discours et les actes, Monsieur le Maire, il faut choisir !

Le 8 juin dernier, à l'initiative des élus de Demain Angers, Angers Loire Métropole adoptait à l'unanimité un vœu de soutien à l'ADEME. Christophe Béchu avait même proposé de renforcer le texte pour s'opposer fermement à tout « affaiblissement » de l'agence.

Moins de trois semaines plus tard, au Conseil régional des Pays de la Loire, ses propres vice-présidents, Roch Brancour et Anita Dauvillon, votaient contre un vœu reprenant les mêmes engagements. François de Rugy justifiait alors ce refus en remettant en cause le fonctionnement et l'indépendance de l'ADEME.

Et voilà maintenant qu'un député Horizons, Henri Alfandari, dépose un amendement au budget 2027 pour **diviser par deux les dépenses de personnel et de fonctionnement de l'ADEME**.

Monsieur Béchu, entre les discours et les actes, il faut choisir !

À Angers, Christophe Béchu défend l'ADEME, dont le siège accueille quelque 600 salariés. À Paris, son propre parti propose de réduire drastiquement ses moyens. À Nantes, Christelle Morançais, qui se voit ministre des finances en 2027, refuse de le soutenir.

Cette incohérence est d'autant plus incompréhensible que l'ADEME accompagne concrètement notre territoire : réseaux de chaleur à la Roseraie, à Belle-Beille et à Monplaisir, tri des biodéchets, décarbonation des entreprises… Autant de projets qui bénéficient directement aux Angevins.

On ne peut pas défendre l'ADEME devant les élus angevins et laisser son propre parti organiser son affaiblissement à l'Assemblée nationale.

Nous demandons donc à Christophe Béchu de clarifier publiquement sa position : soutient-il le vœu qu'il a lui-même fait adopter à Angers Loire Métropole ou les coupes budgétaires proposées par son parti ? Dénonce t-il les intentions du parti qu'il est censé diriger en intérim ?

La transition écologique mérite mieux que ce double discours permanent.